



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

108^{ème} SESSION DU CONSEIL
ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS
Genève du 28 novembre au 1^{er} décembre 2017

Déclaration de Madagascar
Ordre du jour n°9 au Débat Général

Madame la Présidente,

La délégation Malagasy souhaite tout d'abord vous féliciter de votre brillante élection à la Présidence du Conseil. Soyez assurée de notre plein soutien.

Bienvenue à la République de Cuba et les îles Cook qui viennent de joindre les rangs des États membres de l'Organisation. Nos félicitations s'adressent également aux nouveaux Observateurs, notamment le Koweït et divers autres organismes.

Nos remerciements vont au Directeur Général pour son rapport objectif et ses conseils éclairés, ainsi qu'à toute l'équipe de l'OIM pour leur efficacité.

Madame la Présidente,

Pour la première fois de son histoire, le Gouvernement Malagasy a organisé un Forum de la Diaspora au mois d'octobre dernier. Cette initiative, à laquelle des ressortissants Malagasy de l'extérieur ont répondu présents, a permis de discuter et de recueillir des recommandations et des propositions d'actions concrètes. Les conclusions issues de ce Forum vont ainsi servir de base à toutes les rencontres et consultations ultérieures, et à l'élaboration progressive d'une politique d'engagement de la Diaspora au développement national. Il va sans dire que la participation active de l'OIM comme partenaire institutionnel et technique à cet événement fondateur ne laisse pas insensible la délégation Malagasy qui tient à exprimer ici ses vifs remerciements et sa profonde reconnaissance.

Madame la Présidente,

Comme tant d'autres pays, Madagascar fait face aux conséquences du changement climatique, des catastrophes naturelles et des dégradations de l'environnement. Ainsi, le gouvernement Malagasy a porté des efforts particuliers aux migrations relatives à ces phénomènes, notamment, aux déplacements temporaires après le passage d'un cyclone et aux mouvements de population causés par le phénomène El Niño qui a touché le Grand Sud de l'île. Dans ce sens, le Gouvernement, avec le précieux soutien de l'OIM, a mis en œuvre le programme de matrice de suivi des déplacements engendrés par la sécheresse dans cette partie méridionale du Pays afin de combler les lacunes de connaissance et de données correspondantes, et trouver ainsi des solutions plus appropriées et durables. En tant que membre du groupe de pilotage de la plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes (PDD), Madagascar reste conscient du fait que le changement climatique concerne tous les continents. De ce fait, les déplacements induits doivent être traités, étant entendu qu'ils constituent un défi important à relever au gré de leurs ampleurs.

Enfin, les États membres des Nations Unies s'activent en ce moment à élaborer le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. À part la flexibilité et l'adaptabilité que l'on veut imprimer au projet de texte, il est souhaitable à ce que ce pacte puisse servir de cadre cohérent et coordonné avec les objectifs de développement durable et les droits humains fondamentaux, en particulier la lutte contre la traite des êtres humains. Cette approche transversale ne peut qu'apporter des solutions qui prennent en compte les aspects sociaux, culturels et économiques dans chaque situation concernée.

Je vous remercie de votre attention.